

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 30 JUILLET 2020

## VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 (COMMUNE)

### Fonctionnement :

Dépenses : 383 882 €  
Recettes : 383 882 €

### Investissement :

Dépenses : 560 937 €  
Recettes : 560 397 €

## VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 (EAU)

### Exploitation :

Dépenses : 34 603 €  
Recettes : 34 603 €

### Investissement :

Dépenses : 90 227 €  
Recettes : 90 227 €

## PROJET D'ADHESION A LA SPA (Société Protectrice des Animaux)

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable et autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec la SPA les Amandiers située à Lavilledieu et à engager la dépense concernée pour 1.07 Euros par an et par habitant

## DIVERS

**Chemin rural de Terrus** : Les anciens propriétaires de la maison cadastrée n° C 462 où réside actuellement la famille Georges LE MOAL avaient réalisé sans autorisation de la commune, un escalier qui empiète sur le chemin rural, à un endroit particulièrement étroit. Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide de rétablir la largeur initiale en reconstruisant le mur de soutènement à l'identique. Il est bien entendu que ces travaux se feront en concertation avec les propriétaires de la maison

**Eglise de St Jean** : Monsieur le Président de l'Association des Eglises Romanes de l'Ardèche, a souhaité rencontrer Monsieur le Maire et Monsieur le Maire Délégué afin d'évoquer les futurs travaux urgents à réaliser pour assainir cette église. Le tout en accord avec Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France

Le Maire, ROCHE Bruno

